



UCL Université catholique de Louvain

## **Master en sciences de la santé publique**

Présentation du

# **MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE**

[Master 120 crédits] (ESP 2 M)

Année 2010/2011

## MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 M)

OBJECTIFS GENERAUX .....	3
CONDITIONS D'ADMISSION .....	3
DEMANDE D'ADMISSION et INSCRIPTION .....	4
OUVERTURE AUX ADULTES .....	6
EVALUATION.....	6
INTERNATIONALISATION.....	6
CONTACTS .....	6
POINTS FORTS DE L'APPROCHE PEDAGOGIQUE.....	7
FINALITE APPROFONDIE (ESP 21MA et ESP 22 MA) .....	8
Option EPIDEMIOLOGIE ET RECHERCHE CLINIQUE	
Option RECHERCHE SUR LES SERVICES DE SANTE	
FINALITE SPECIALISEE (ESP 21MS et ESP 22MS).....	9
Option GESTION DES INSTITUTIONS DE SOINS.....	12
Option EDUCATION POUR LA SANTE ET DU PATIENT .....	14
Option POLITIQUES ET PROGRAMMES EN SANTE COMMUNAUTAIRE .	16
Option SCIENCES ET CLINIQUE INFIRMIERES .....	19

# MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 M))

## OBJECTIFS GENERAUX

Le programme en 120 crédits du Master en Sciences de la Santé Publique s'adresse à des étudiants provenant d'horizons très variés et possédant souvent une expérience professionnelle. Le Master offre une formation de deuxième cycle ayant pour objectifs de rendre le diplômé capable d'exercer une fonction de direction (cadre, évaluateur, conseiller, expert, dirigeant, chercheur) dans les différents domaines de la santé publique. Celle-ci a pour mission d'améliorer et de prolonger la vie par le moyen d'une action collective visant à lutter contre les maladies, à promouvoir les conditions propres à la santé et à organiser les services médicaux, infirmiers et paramédicaux de qualité et accessibles à tous.

---

## CONDITIONS D'ADMISSION

### - Sont admissibles en année préparatoire au Master en sciences de la santé publique :

la plupart des bac. (ou graduats) para-médicaux en 3 ans  
(voir liste officielle des passerelles – catégorie 1 et brochure spécifique)  
[www.uclouvain.be/passerelles](http://www.uclouvain.be/passerelles) et <http://www.hosp.ucl.ac.be>

### - Sont admissibles au Master en sciences de la santé publique :

#### ➔ **via les passerelles cat. 2 (moyennant la réussite d'une épreuve d'admission (date à fixer) et l'ajout probable de pré-requis) :**

les bac. infirmiers + 1 an de spécialisation,  
les accoucheuses et les bacs. Kiné (type long)  
(voir liste officielle des passerelles – catégorie 2)  
[www.uclouvain.be/passerelles](http://www.uclouvain.be/passerelles) et <http://www.hosp.ucl.ac.be>

#### ➔ **via les passerelles cat. 3 (moyennant l'ajout probable de pré-requis) :**

les masters non universitaires  
- en kiné. type long  
- en sciences agronomiques et en sciences de l'ingénieur industriel et en agronomie  
(voir liste officielle des passerelles – catégorie 3)  
[www.uclouvain.be/passerelles](http://www.uclouvain.be/passerelles) et <http://www.hosp.ucl.ac.be>

\* **Pré-requis:** cours de l'année préparatoire qui, en fonction d'une part du programme suivi et d'autre part de l'option du master, sont rajoutés au programme du master.

➔ **via la VAE-A (Valorisation des acquis de l'expérience – Admission)  
(moyennant l'ajout probable de pré-requis) :**

les étudiants ayant minimum 5 années d'expérience utile en ce compris des années d'études supérieures réussies (ex : un bac infirmier + 1 an de spécialisation + 1 année d'expérience professionnelle)

[http://www.uclouvain.be/vae\\_et](http://www.uclouvain.be/vae_et) <http://www.hosp.ucl.ac.be>

➔ **via le diplôme : (moyennant l'ajout probable de pré-requis) :**

Tout bachelier universitaire et/ou porteur d'un titre de licence ou de master universitaire.

**Accès personnalisé** : pour rappel tout master peut également être accessible selon la procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE)

---

## DEMANDE D'ADMISSION ET INSCRIPTION

### Pour les étudiants belges,

➔ nous remettre un dossier de candidature disponible à l'Ecole de santé publique et sur notre site : [www.hosp.ucl.ac.be](http://www.hosp.ucl.ac.be) le plus tôt possible et au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2010 à l'Ecole de santé publique, Clos Chapelle-aux-Champs 30 bte 30.37, 1200 Bruxelles.

➔ La seconde étape est l'**inscription** proprement dite :

En cas de décision favorable, **muni de notre autorisation (formulaire de rapport de la décision du jury)**, vous prendrez contact avec le

**Secrétariat des étudiants** pour les vérifications d'usage et les formalités d'inscription : <http://www.uclouvain.be/17781.html>

Promenade de l'Alma 32 – 1200 Bruxelles (juste au-dessus de l'escalator de la station de métro Alma)

- Mme Danielle Kefert : 02/764.45.22 – [danielle.kefert@uclouvain.be](mailto:danielle.kefert@uclouvain.be)

Inscriptions du 26 juin au 30 septembre 2010 (du lundi au vendredi, de 10h à 16h.(voir site : <http://www.etu.ucl.ac.be/inscriptions.html>)

### Les étudiants étrangers

➔ sont priés de suivre la procédure particulière expliquée sur le site :

<http://www.uclouvain.be/14041.html> **et** remplir le dossier de candidature au Master en sciences de la santé publique (voir ci-dessus).

**Procédures particulières :** Accès personnalisé : le master peut également être accessible sur examen de dossier et notamment par **validation des acquis de l'expérience (VAE)**.

Pour plus de renseignements : <http://www.uclouvain.be/vae>

NB : La demande doit être formulée à l'aide d'un dossier d'admission par la VAE disponible à l'École de santé publique et sur le site : <http://www.hosp.ucl.ac.be/>. Ce dossier ainsi que le dossier de candidature sont à nous renvoyer le plus tôt possible, **au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre** .

**Étaler son programme et son inscription** Lorsque l'étudiant exerce une profession (au moins un mi-temps), il peut demander d'étaler le programme d'une année d'études sur 2 années académiques (les jobs d'étudiants ne peuvent être considérés comme un motif d'autorisation d'étalement).

#### **Modalités d'étalement d'une année d'études sur deux années académiques**

- 1) L'étudiant doit nous demander un formulaire d'autorisation d'étalement.
- 2) L'étudiant doit faire enregistrer cette autorisation au Secrétariat des étudiants (Promenade de l'Alma 32, 1200 Bruxelles juste au-dessus de la station métro Alma) au plus tard le 15 octobre 2009 muni :
  - du formulaire « Modification d'inscription » s'il est déjà inscrit (formulaire téléchargeable sur le site <http://www.uclouvain.be/47528.html>) et
  - de notre autorisation d'étalement.
- 3) Après la rentrée, l'étudiant doit compléter le formulaire « Programme de cours individuel » qui lui sera distribué et spécifier quel cours il suivra et en quelle année d'étalement. Ce formulaire doit nous être remis pour approbation pour le mardi 6 octobre au plus tard.

Pour plus d'informations : consulter les art. 9 et 10 du règlement général : <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/enseignement/documents/REGLEMENT07.pdf> et le site concernant les inscriptions : <http://www.uclouvain.be/37780.html>

#### **Congé-éducation payé :**

Après l'inscription, l'étudiant qui souhaite bénéficier des CEP (congé éducation payé)

- doit nous le signaler au moyen d'un formulaire de demande disponible à notre secrétariat ;
- doit signer les formulaires de présence aux cours et nous les remettre à la fin de chaque mois ou de chaque trimestre.

Informations sur internet :

<http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=536>

<http://www.emploi.belgique.be/WorkArea/showcontent.aspx?id=3812>

<http://www.references.be/art3315>

## **OUVERTURE AUX ADULTES**

Ce master est principalement destiné aux adultes insérés dans le monde de la santé.

D'un point de vue pédagogique, une grande importance est accordée à l'intégration théorie/pratique et au projet professionnel de l'étudiant.

Les horaires sont prévus pour être adaptés le plus possible à la vie professionnelle. Néanmoins, l'étalement du programme est parfois conseillée et nécessaire.

Une attention particulière sera donnée aux attentes et besoins de l'étudiant tant au niveau de l'admission avec la possibilité de recourir à la VAE, qu'au niveau de l'élaboration du programme de chaque étudiant.

---

## **EVALUATION**

Une attention particulière sera donnée à l'évaluation des compétences, c'est-à-dire une évaluation portant sur des projets, des mises en situations concrètes, des productions en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.

L'évaluation portera davantage sur l'intégration des connaissances que sur leur restitution.

---

## **INTERNATIONALISATION**

Le master est ouvert aux étudiants des pays en développement.

Les réseaux actuels permettent d'envisager la création à court terme de partenariats qui déboucheront sur la création de master européen et éventuellement un master mundus

---

## **CONTACTS**

Responsable académique : Professeur Elisabeth Darras

Secrétariat :

- Mme Claudine Wangneur - Tél. : 02/764.34.39 [claudine.wangneur@uclouvain.be](mailto:claudine.wangneur@uclouvain.be)

- Mme Yolande Pycke – Tél. : 02/764.34.56 [yolande.pycke@uclouvain.be](mailto:yolande.pycke@uclouvain.be)

Faculté de santé publique, 4<sup>ème</sup> étage ;

Clos Chapelle-aux-Champs 30 bte 30.37 – 1200 Bruxelles

Adresse internet : <http://www.hosp.ucl.ac.be/>

---

## POINTS FORTS DE L'APPROCHE PEDAGOGIQUE

Le programme du master en santé publique est conçu pour favoriser au maximum la construction et le développement des compétences professionnelles des futurs cadres dans le champ de la santé.

Pour y tendre sont privilégiés les éléments suivants :

- Des activités d'enseignement centrées sur les **réalités de la pratique de la santé publique** : analyse de problèmes, études de cas, interventions d'experts professionnels, en petits groupes d'étudiants regroupés suivant leur option.
- **L'articulation théorie/pratique** est au cœur du dispositif pédagogique grâce à de nombreuses activités d'intégration, à un enseignement par blocs matières
- La prise en compte du **projet de formation et professionnel de l'étudiant** grâce à la possibilité d'ajuster le programme de base. Ce projet peut également être le « fil rouge » des différents travaux et se concrétiser dans le mémoire.
- La confrontation d'idées et le débat sont également encouragés lors des travaux de groupe, des moments d'échanges de pratiques, des activités d'intégration en groupes restreints. Cette confrontation contribue également à l'apprentissage de **l'interdisciplinarité**
- **L'acquisition de compétences transversales (analyse, argumentation, synthèse, transfert,.)** passe également par une approche de l'évaluation portant davantage sur l'intégration des connaissances que sur leur restitution.
- L'enseignement est assuré par une équipe d'enseignants académiques et d'experts du terrain.

Le recours à l'e-learning sera également développé notamment pour faciliter le travail de groupe.

---

## MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 M)

Ce master offre deux finalités :

### 1) FINALITE APPROFONDIE (ESP 2 MA)

**Objectifs de la formation :**

La **finalité approfondie** en santé publique **prépare l'étudiant à la recherche** en sciences de la santé publique. La santé publique se définissant plus par ses objectifs que par un cadre théorique, la recherche en sciences de la santé publique porte sur toute élaboration de connaissances qui vise à réduire la maladie ou à maintenir et promouvoir la santé dans la population. La planification des études, la collecte et l'analyse des données, les politiques et programmes de santé constituent la base commune du programme. Selon ses objectifs et son expérience, l'étudiant pourra choisir d'approfondir sa formation **soit en épidémiologie et recherche clinique, soit en politiques et systèmes de santé**. Ces deux possibilités ne sont pas mutuellement exclusives.

**Le programme de cours est en cours de réforme.**

Le programme s'adresse aussi bien à des jeunes bacheliers (ou gradués) ou à des porteurs d'un grade de master (ou de licence) qu'à des professionnels de la santé qui souhaitent améliorer leurs compétences analytiques. Il est conçu pour former des chercheurs capables de répondre à des problématiques de santé en Belgique ou dans un autre pays. La participation d'étudiants des pays en développement est particulièrement encouragée.

Même si la finalité approfondie du master en santé publique donne accès directement au programme doctoral ciblant les chercheurs qualifiés, ce diplôme donne également accès à des emplois; les détenteurs sont capables de superviser des recherches en santé menées par un gouvernement, par des organisations non gouvernementales (ONG), par des institutions de soins de santé ou par des entreprises privées.

**Options :**

**Si la personne souhaite la mention sur son diplôme d'une option (« Epidémiologie et recherche clinique » ou « Recherche sur les services de santé »), elle doit suivre au moins 15 crédits dans l'option choisie ;**

**Si la personne ne souhaite pas de mention d'une option : elle doit suivre 30 crédits au choix**

**Si la personne souhaite la mention des deux options, elle doit suivre minimum 15 crédits dans chacune des 2 options**



## 2) FINALITE SPECIALISEE (ESP 2 M<sub>S</sub>)

### Objectifs de la formation :

La **finalité spécialisée** permet aux diplômé(e)s d'acquérir dans le domaine soit de la gestion des institutions de soins, soit de la promotion de la santé et l'éducation du patient, soit des programmes de santé communautaire ou encore des soins infirmiers, une compétence universitaire intégrant des capacités et des pratiques de questionnement fondées sur l'interdisciplinarité, la rigueur scientifique et les acquis de la recherche.

Plus particulièrement, le porteur d'un grade de master en santé publique :

- pourra démontrer la capacité de prise d'initiative et de responsabilité dans les situations professionnelles auxquelles il est confronté;
- aura développé une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances qu'il peut transformer en fonction de situations nouvelles, c'est-à-dire savoir apprendre à apprendre et savoir transposer;
- pourra mobiliser un réseau d'acteurs autour de situations semblables, les amener à partager des enjeux et à assumer des responsabilités communes ;
- pourra s'engager c'est-à-dire s'impliquer.

Les **options** de la **finalité spécialisée** sont :

### Gestion des institutions de soins

Le programme s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins telles les hôpitaux et les maisons de repos et de soins. Ces compétences comprennent :

- le respect des aspects légaux et administratifs,
- la prise en compte des contraintes logistiques ou techniques,
- l'animation d'équipes,
- la gestion proprement dite : concevoir, planifier, organiser et évaluer des ressources, des moyens et des processus, et des interventions,
- la gestion de projet,
- l'information et la communication au niveau des personnes et de l'institution, en vue de promouvoir des pratiques de gestion optimales et éthiques.

Au terme du programme, le(la) diplômé(e) aura acquis, dans ces domaines, une compétence universitaire intégrant des pratiques et des capacités de questionnement, fondées sur l'interdisciplinarité, la rigueur scientifique et les acquis de la recherche.

## **Education pour la santé et du patient**

Ce master s'adresse à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences universitaires nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

Au terme du programme, le(la) diplômé(e) aura acquis, dans ces domaines, une compétence universitaire, intégrant des pratiques et des capacités de questionnement, fondées sur l'interdisciplinarité, la rigueur scientifique et les acquis de la recherche.

## **Politiques et programmes en santé communautaire**

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable :

- 1. d'effectuer un diagnostic communautaire, c'est-à-dire identifier les problèmes médico-sociaux prioritaires d'une communauté ou d'une population-cible, ainsi que les facteurs de santé qui les influencent,
- 2. de concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer des programmes de santé communautaire pertinents par rapport aux problèmes sélectionnés, en s'appuyant sur la participation communautaire,
- 3. d'organiser l'information et de communiquer tout au long de cette démarche avec les différents acteurs (pouvoir politique, population-cible, population, professionnels, responsables des structures de santé communautaire, autres institutions : hôpitaux, écoles, etc.),
- 4. d'assumer la responsabilité de la coordination des programmes de santé au sein d'une structure ou d'une région, et d'en gérer les ressources humaines, techniques et financières, afin d'assurer leur pérennité.

## **Sciences et clinique infirmières**

Cette option vise à former des professionnels de la santé capables d'exercer un leadership en matière de soin et de services infirmiers et de contribuer au développement des connaissances et des pratiques de la discipline infirmière. Ces professionnels assumeront un rôle clé dans l'amélioration de la qualité des soins et des services de santé, dans la formation des infirmiers et dans l'administration des services infirmiers, dans une variété de milieux.

Au terme de la formation, il aura développé des compétences qui lui permettront de :

- Analyser des situations cliniques complexes dans tous les milieux de vie intra ou extra hospitalier.
- Prendre des décisions adaptées à la situation singulière du patient en tenant compte des priorités.
- Etablir une relation de confiance, de partenariat et d'aide avec le patient et ses proches.
- Initier et encourager l'actualisation de pratiques novatrices en soins infirmiers.
- Élaborer et actualiser les procédures et protocoles et les adapter à la situation de soin.
- Intégrer l'ensemble des dimensions du système de santé dans la situation

de soin.

- Orienter les patients vers les services adéquats et assurer leur suivi.
- Evaluer les besoins en information et formation (patients, proches, équipe) y répondre et partager ses connaissances avec les autres professionnels de la santé.
- Exercer un rôle de consultante: mener des entretiens et des activités de guidance.
- Développer une meilleure connaissance de soi en vue de gérer son stress et résister à la pression.
- Développer des comportements d'assertivité en vue de collaborer avec l'équipe et toutes les structures internes et externes.

# MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 MS)

## Option GESTION DES INSTITUTIONS DE SOINS

### MASTER 1ère année : 60 crédits

#### Tronc commun : 43 crédits (60 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2111	Problématique générale de santé publique, promotion de la santé et organisation du système de santé	4	30h
ESP 2112	Populations et champs spécifiques en santé publique (1 <sup>ère</sup> partie)	4	20h.
ESP 2114	Droit et bioéthique	4	30h
ESP 2115	Sociologie, psychologie et économie de la santé : introduction et principes de base	8	65h
ESP 2116	Accompagnement à l'intégration	4	35h
ESP 2118	Statistiques en sciences de la santé	4	32+20h
ESP 2119	Démarche en santé publique et méthodes épidémiologiques	6	48+10h
ESP 2197	Mémoire (1 <sup>ère</sup> partie)	5	5+10h
ESP 2198	Séminaire d'accompagnement (1 <sup>ère</sup> partie)	2	15+10h
<b>Sciences religieuses : 1 cours à choisir parmi les 3 cours suivants :</b>			
TECO 2101	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	2	15h
TECO 2102	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens	2	15h
TECO 2103	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	2	15h

#### Finalité spécialisée : 11 crédits min. (30 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2150	Management	8	60h
<b>Intégration : à suivre en master 1 ou en master 2</b>			
ESP 2252	Gestion et promotion de projet	6	15h
<b>Populations et champs spécifiques : choisir 3 Cr minimum en master 1 ou 2. Liste non exhaustive</b>			
ESP 2251	Gérontologie sociale	3	22,5h
ESP 2294	Vieillesse normale et épidémiologie du v. pathologique	3	22.5h
ESP 2295	Evaluation et réadaptation en gériatrie	3	22.5h
ESP 2281	Psychogériatrie : psychologie et psychopatho. de la personne âgée	3	22.5h
ESP 2230	Santé et environnement : risques chimiques	3	15+7.5h
ESP 2284	Santé et environnement : risques psycho-sociaux	3	15h
.....			

#### Option Gestion des institutions de soins : 6 crédits (30 cr. pour les 2 années du master)

ESP 2162	Gestion financière	6	45h+15h
----------	--------------------	---	---------

#### + cours entamés en 1<sup>ère</sup> année mais validés en 2<sup>ème</sup> année :

ESP 2263	<i>Organisation des institutions de soins (y compris la gestion des institutions pour personnes âgées)</i>
ESP 2265	<i>Gestion de projet (stage)</i>

# MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 MS)

## Option GESTION DES INSTITUTIONS DE SOINS

### MASTER 2ème année : 60 crédits

#### Tronc commun : 17 crédits (60 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2297	Mémoire et séminaire d'accompagnement (2 <sup>ème</sup> partie)	17	5+10h
----------	---	----	-------

#### Finalité spécialisée : 19 crédits min. (30 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2250	Planification et évaluation des services et des programmes de santé	3	20h
ESP 2253	Méthodologies	5	40h+10h
ESP 2254	Droit et éthique	5	40h

#### Intégration : à suivre en master 1 ou en master 2 :

ESP 2252	Gestion et promotion de projet	6	15h
----------	--------------------------------	---	-----

#### Populations et champs spécifiques : choisir 3 cr. minimum en master 1 ou 2. Liste non exhaustive :

ESP 2251	Gérontologie sociale	3	22,5h
ESP 2294	Vieillesse normale et épidémiologie du v. pathologique	3	22.5h
ESP 2295	Evaluation et réadaptation en gériatrie	3	22.5h
ESP 2281	Psychogériatrie : psychologie et psychopatho. de la personne âgée	3	22.5h
ESP 2230	Santé et environnement : risques chimiques	3	15+7.5h
ESP 2284	Santé et environnement : risques psycho-sociaux	3	15h
.....			

#### Option Gestion des institutions de soins : 24 crédits (30 cr. pour les 2 années du master)

ESP 2260	Gestion des ressources humaines et management	7	50h+20h
ESP 2261	Gestion des processus	6	45h+10h
ESP 2263	Organisation des institutions de soins (y compris la gestion des institutions pour personnes âgées)	5	50h
ESP 2264	Gestion de l'information	3	20h+20h
ESP 2265	Gestion de projet (stage)	3	15h+20h

# MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 MS)

## Option EDUCATION POUR LA SANTE ET DU PATIENT

### MASTER 1ère année : 60 crédits

#### Tronc commun : 43 crédits (60 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2111	Problématique générale de santé publique, promotion de la santé et organisation du système de santé	4	30h
ESP 2112	Populations et champs spécifiques en santé publique (1 <sup>ère</sup> partie)	4	20h.
ESP 2114	Droit et bioéthique	4	30h
ESP 2115	Sociologie, psychologie et économie de la santé : introduction et principes de base	8	65h
ESP 2116	Accompagnement à l'intégration	4	35h
ESP 2118	Statistiques en sciences de la santé	4	32+20h
ESP 2119	Démarche en santé publique et méthodes épidémiologiques	6	48+10h
ESP 2197	Mémoire (1 <sup>ère</sup> partie)	5	5+10h
ESP 2198	Séminaire d'accompagnement (1 <sup>ère</sup> partie)	2	15+10h
<b>Sciences religieuses : 1 cours à choisir parmi les 3 cours suivants :</b>			
TECO 2101	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	2	15h
TECO 2102	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens	2	15h
TECO 2103	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	2	15h

#### Finalité spécialisée : 11 crédits min. (30 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2150	Management	8	60h
<b>Intégration : à suivre en master 1 ou en master 2</b>			
ESP 2252	Gestion et promotion de projet	6	15h
<b>Populations et champs spécifiques : choisir 3 Cr minimum en master 1 ou 2. Liste non exhaustive</b>			
ESP 2251	Gérontologie sociale	3	22,5h
ESP 2294	Vieillesse normale et épidémiologie du v. pathologique	3	22.5h
ESP 2295	Evaluation et réadaptation en gériatrie	3	22.5h
ESP 2281	Psychogériatrie : psychologie et psychopatho. de la personne âgée	3	22.5h
ESP 2230	Santé et environnement : risques chimiques	3	15+7.5h
ESP 2284	Santé et environnement : risques psycho-sociaux	3	15h
.....			

#### Option Education pour la santé et du patient : 6 crédits. (30 cr. pour les 2 années du master)

ESP 2171	Education santé – concepts	6	50h
----------	----------------------------	---	-----

#### + cours entamés en 1<sup>ère</sup> année mais validés en 2<sup>ème</sup> année :

ESP 2272	Organisation des services et des pratiques éducatives
ESP 2273	Projet professionnel

# MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 MS)

## Option EDUCATION POUR LA SANTE ET DU PATIENT

### MASTER 2ème année : 60 crédits

#### Tronc commun : 17 crédits (60 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2297	Mémoire et séminaire d'accompagnement (2 <sup>ème</sup> partie)	17	5+10h
----------	---	----	-------

#### Finalité spécialisée : 19 crédits min. (30 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2250	Planification et évaluation des services et des programmes de santé	3	20h
ESP 2253	Méthodologies	5	40h +10h
ESP 2254	Droit et éthique	5	40h
<b>Intégration : à suivre en master 1 ou en master 2 :</b>			
ESP 2252	Gestion et promotion de projet	6	15h
<b>Populations et champs spécifiques : choisir 3 crédits minimum en master 1 ou 2. Liste non exhaustive :</b>			
ESP 2251	Gérontologie sociale	3	22,5h
ESP 2294	Vieillesse normale et épidémiologie du v. pathologique	3	22.5h
ESP 2295	Evaluation et réadaptation en gériatrie	3	22.5h
ESP 2281	Psycho gériatrie : psychologie et psychopathologie de la personne âgée	3	22.5h
ESP 2230	Santé et environnement : risques chimiques	3	15+7.5h
ESP 2284	Santé et environnement : risques psycho-sociaux	3	15h
.....			

#### Option Education pour la santé et du patient : 24 crédits. (30 cr. pour les 2 années du master)

ESP 2270	Communication et information	7	55h
ESP 2271	Organisation des pratiques éducatives : psychopédagogies de la santé	6	52.5h
ESP 2272	Organisation des services et des pratiques éducatives	9	45h
ESP 2273	Projet professionnel	2	10h+20h

# MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 MS)

## Option POLITIQUES ET PROGRAMMES EN SANTE COMMUNAUTAIRE

### MASTER 1ère année : 60 crédits

#### Tronc commun : 43 crédits (60 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2111	Problématique générale de santé publique, promotion de la santé et organisation du système de santé	4	30h
ESP 2112	Populations et champs spécifiques en santé publique (1 <sup>ère</sup> partie)	4	20h.
ESP 2114	Droit et bioéthique	4	30h
ESP 2115	Sociologie, psychologie et économie de la santé : introduction et principes de base	8	65h
ESP 2116	Accompagnement à l'intégration	4	35h
ESP 2118	Statistiques en sciences de la santé	4	32+20
ESP 2119	Démarche en santé publique et méthodes épidémiologiques	6	48+10
ESP 2197	Mémoire (1 <sup>ère</sup> partie)	5	5+10h
ESP 2198	Séminaire d'accompagnement (1 <sup>ère</sup> partie)	2	15+10h
<b>Sciences religieuses : 1 cours à choisir parmi les 3 cours suivants :</b>			
TECO 2101	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	2	15h
TECO 2102	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens	2	15h
TECO 2103	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	2	15h

#### Finalité spécialisée : 11 crédits min. (30 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2150	Management	8	60h
<b>Intégration : à suivre en master 1 ou en master 2</b>			
ESP 2252	Gestion et promotion de projet	6	15h
<b>Populations et champs spécifiques : choisir 3 Cr minimum en master 1 ou 2. Liste non exhaustive</b>			
ESP 2251	Gérontologie sociale	3	22,5h
ESP 2294	Vieillesse normale et épidémiologie du v. pathologique	3	22.5h
ESP 2295	Evaluation et réadaptation en gériatrie	3	22.5h
ESP 2281	Psycho gériatrie : psychologie et psychopathologie de la personne âgée	3	22.5h
ESP 2230	Santé et environnement : risques chimiques	3	15+7.5h
ESP 2284	Santé et environnement : risques psycho-sociaux	3	15h
.....			

#### Option Politiques et programmes en santé communautaire : 6 cr. min.(30 cr. pour les 2 masters)

<b>Gestion et programme de santé</b>			
ESP 2184	Elaboration, suivi du projet professionnel de l'étudiant et son programme de cours	2	15h+20h
+ 10 crédits à choisir et à répartir sur les 2 années du master (idéalement 4 en 1 <sup>ère</sup> et 6 en 2 <sup>ème</sup> ) : voir page suivante « <b>Gestion et programme de santé</b> »			



# MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 MS)

## Option POLITIQUES ET PROGRAMMES EN SANTE COMMUNAUTAIRE

### MASTER 2ème année : 60 crédits

#### Tronc commun : 17 crédits (60 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2297	Mémoire et séminaire d'accompagnement (2 <sup>ème</sup> partie)	17	5+10h
----------	---	----	-------

#### Finalité spécialisée : 19 crédits min. (30 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2250	Planification et évaluation des services et des programmes de santé	3	20h
ESP 2253	Méthodologies	5	40h +10h
ESP 2254	Droit et éthique	5	40h
<b>Intégration : à suivre en master 1 ou en master 2 :</b>			
ESP 2252	Gestion et promotion de projet	6	15h
<b>Populations et champs spécifiques : choisir 3 cr. minimum en master 1 ou 2. Liste non exhaustive :</b>			
ESP 2251	Gérontologie sociale	3	22,5h
ESP 2294	Vieillesse normale et épidémiologie du v. pathologique	3	22.5h
ESP 2295	Evaluation et réadaptation en gériatrie	3	22.5h
ESP 2281	Psycho gériatrie : psychologie et psychopathologie de la personne âgée	3	22.5h
ESP 2230	Santé et environnement : risques chimiques	3	15+7.5h
ESP 2284	Santé et environnement : risques psycho-sociaux	3	15h
.....			

#### Option Politiques et progr. en santé communautaire : 18 cr. min. (30 cr. pour les 2 masters)

ESP 2280	Démarche et méthodes d'intervention en santé communautaire	7	40h+25h
ESP 2282	Promotion de la santé	6	25h+25h
ESP 2283	Communication et politique de santé	5	25h+15h
<b>Gestion et programme de santé</b>			
+ 10 crédits à choisir et à répartir sur les 2 années du master (idéalement 4 en 1 <sup>ère</sup> et 6 en 2 <sup>ème</sup> ) : voir page suivante « <b>Gestion et programme de santé</b> »			

#### Gestion et programme de santé :

L'étudiant choisit 10 crédits (idéalement 4 en 1<sup>ère</sup> année et 6 en 2<sup>ème</sup> année) dans les domaines suivants : santé et environnement ; santé maternelle et infantile ; santé des minorités ; inégalité de l'enfance et de l'adolescence ; santé mentale y compris les assuétudes ; nutrition ; santé au travail ; prévention des maladies infectieuses ; des cancers et des maladies cardiovasculaires ; santé de la personne âgée.

Il peut notamment choisir dans la rubrique « Population et champs spécifiques » :

ESP 2251	Gérontologie sociale	3	22,5h
ESP 2294	Vieillesse normale et épidémiologie du v. pathologique	3	22.5h
ESP 2295	Evaluation et réadaptation en gériatrie	3	22.5
ESP 2281	Psycho gériatrie : psychologie et psychopathologie de la personne âgée	3	22.5
ESP 2230	Santé et environnement : risques chimiques	3	15+7.5
ESP 2284	Santé et environnement : risques psycho-sociaux	2	15h

# MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 MS)

## Option SCIENCES ET CLINIQUE INFIRMIERES

### MASTER 1ère année : 60 crédits

#### Tronc commun : 43 crédits (60 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2111	Problématique générale de santé publique, promotion de la santé et organisation du système de santé	4	30h
ESP 2112	Populations et champs spécifiques en santé publique (1 <sup>ère</sup> partie)	4	20h.
ESP 2114	Droit et éthique de la santé	4	30h
ESP 2115	Sociologie, psychologie et économie de la santé : introduction et principes de base	8	65h
ESP 2116	Accompagnement à l'intégration	4	35h
ESP 2118	Statistiques en sciences de la santé	4	32+20h
ESP 2119	Démarche en santé publique et méthodes épidémiologiques	6	48+10h
ESP 2197	Mémoire (1 <sup>ère</sup> partie)	5	5+10h
ESP 2198	Séminaire d'accompagnement (1 <sup>ère</sup> partie)	2	15+10h
<b>Sciences religieuses : 1 cours à choisir parmi les 3 cours suivants :</b>			
TECO 2101	Questions de sciences religieuses : lectures bibliques	2	15h
TECO 2102	Questions de sciences religieuses : christianisme et questions de sens	2	15h
TECO 2103	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	2	15h

#### Finalité spécialisée : 11 crédits min. (30 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2150	Management	8	60h
<b>Intégration : à suivre en master 1 ou en master 2</b>			
ESP 2252	Gestion et promotion de projet	6	15h
<b>Populations et champs spécifiques : choisir 3 Cr minimum en master 1 ou 2. Liste non exhaustive</b>			
ESP 2251	Gérontologie sociale	3	22,5h
ESP 2294	Vieillesse normale et épidémiologie du v. pathologique	3	22.5h
ESP 2295	Evaluation et réadaptation en gériatrie	3	22.5h
ESP 2281	Psycho gériatrie : psychologie et psychopathologie de la personne âgée	3	22.5h
ESP 2230	Santé et environnement : risques chimiques	3	15+7.5h
ESP 2284	Santé et environnement : risques psycho-sociaux	3	15h
.....			

#### Option Sciences et clinique infirmières : 6 crédits (30 cr. pour les 2 années du master)

ESP 2190	Epistémologie et fondements en sciences infirmières	6	45h
----------	---	---	-----

#### + cours entamés en 1<sup>ère</sup> année mais validés en 2<sup>ème</sup> année :

ESP 2293	Stages et séminaires d'intégration en soins infirmiers
ESP 2192	Rôle clinique spécialisé et savoirs approfondis centrés sur des publics spécifiques

# MASTER EN SCIENCES DE LA SANTE PUBLIQUE (ESP 2 MS)

## Option SCIENCES ET CLINIQUE INFIRMIERES

### MASTER 2ème année : 60 crédits

#### Tronc commun : 17 crédits (60 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2297	Mémoire et séminaire d'accompagnement (2 <sup>ème</sup> partie)	17	5+10h
----------	---	----	-------

#### Finalité spécialisée : 19 crédits min. (30 crédits pour les 2 années du master)

ESP 2250	Planification et évaluation des services et des programmes de santé	3	20h
ESP 2253	Méthodologies	5	40h +10h
ESP 2254	Droit et éthique	5	40h
<b>Intégration : à suivre en master 1 ou en master 2 :</b>			
ESP 2252	Gestion et promotion de projet	6	15h
<b>Populations et champs spécifiques : choisir 3 cr. minimum en master 1 ou 2. Liste non exhaustive :</b>			
ESP 2251	Gérontologie sociale	3	22,5h
ESP 2294	Vieillesse normale et épidémiologie du v. pathologique	3	22.5h
ESP 2295	Evaluation et réadaptation en gériatrie	3	22.5h
ESP 2281	Psycho gériatrie : psychologie et psychopathologie de la personne âgée	3	22.5h
ESP 2230	Santé et environnement : risques chimiques	3	15+7.5h
ESP 2284	Santé et environnement : risques psycho-sociaux	3	15h
.....			

#### Option Sciences et clinique infirmières : 24 crédits (30 cr. pour les 2 années du master)

ESP 2290	Développement de milieux de travail en haute qualité	5	45h
ESP 2291	Organisation des soins : méthodes et outils	8	60h+10h
ESP 2192	Rôle clinique spécialisé et savoirs approfondis centrés sur des publics spécifiques	8	65h+15h
ESP 2293	Stages et séminaire d'intégration en soins infirmiers	3	15h+20h